

## ARRETE COLLECTIF

### CLASSE EXCEPTIONNELLE PROFESSEUR DES ECOLES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée.

Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 08 février 2021.

Les 18 professeurs des écoles dont les noms suivent sont nommés professeurs des écoles classe exceptionnelle à compter du 01 septembre 2023.

Rang	Vivier	Nom	Prénom
10	V1	AYMARD	SYLVIE
2	V1	BEYSSAC	NATHALIE
6	V1	BLANJOU	CLAUDE
8	V1	BLEY	JOEL
9	V1	BORIES	VERONIQUE
12	V1	BOUDET	MARIE-FRANCE
5	V1	CECILIA	EMMANUELLE
1	V1	GARRIGUE-PHILIP	FLORENCE
4	V1	GENY	HELENE
13	V1	NAUROY	ISABELLE
7	V1	PLANTIE	VALERIE
11	V1	ROIATTI	PATRICIA
3	V1	VIALARET	JEROME
2	V2	FREDON	ISABELLE
5	V2	LAVAUUR	NADINE
4	V2	MIANES	CLAIRE
3	V2	PAJAK	FLORENCE
1	V2	ROLDES	SYLVIE

Part des femmes parmi les promouvables : 76 %

Part des hommes parmi les promouvables : 24 %

Part des femmes parmi les promus : 88 %

Part des hommes parmi les promus : 12 %

Fait le 31 août 2023

L'Inspecteur d'académie du Lot

  
Xavier PAPILLON